



PERRUSSON, le 07 mars 2011

COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL Du Vendredi 25 Février 2011

Présents : MM. GAULTIER – MATHEVET – BOISSEAU – BLOND – BICHOT
Mmes ADAM – COURTOIS – GARREAU – PUSSIOT – GELINEAU

Excusés : Mme FAUCHERE procuration à M. GAULTIER
Mme HERNANDEZ procuration à Mme COURTOIS
M. LORILLOU procuration à M. BLOND
M. MENO

Secrétaire de séance : Mme GARREAU

LE CONSEIL MUNICIPAL :

- **APPROUVE** le compte-rendu de la séance du 04 février 2011,
- **ENTEND** de Monsieur le Maire la lecture de la décision n°6 concernant un marché à signer avec l'entreprise VERNAT pour la réfection de l'enrobé bitumineux à la Maison de Santé pour 1997,32 €TTC ,
- **ENTEND** de Monsieur le Maire la proposition de la CLET (Commission Locale d'Evaluation des Transferts à Charge) de la CCLD pour effectuer le transfert de fiscalité lié à la prise de compétence du Centre Aquatique Intercommunal de Loches (Naturé O) et du droit de réservation à la crèche de Tauxigny,
- **APPROUVE** le compte administratif 2010 :

• Section de fonctionnement	
○ Excédent 2010 :	428 169,20 €
○ Excédent reporté 2009 :	102 761,08 €
	530 930,28 €
• Section d'investissement	
○ Déficit 2009	131 145,44 €
○ Déficit 2010	190 760,77 €
○ Restes à réaliser	156 293,96 €
	478 200,17 €

- **VOTE** l'affectation des résultats = 530 930,28 € - 478 200,17 € = **52 730,11 €** d'excédent de fonctionnement qui sera reporté au budget unique 2011.

- **VOTE** le compte de gestion 2010 du Receveur tel que présenté

- **ENTEND** de Monsieur MATHEVET le point sur les travaux en cours :

⇒ Massif rue des Tournesols à embellir pour le printemps,

⇒ Travaux de signalisation au sol terminés. Il reste à effectuer : un passage piéton au giratoire du Leclerc, arrêts de bus, place à mobilité réduite allée des Lilas

⇒ Maison de Santé – 2 branchements téléphoniques ont été alimentés pour 3 praticiens, il faudra recâbler l'ensemble.

⇒ Z.A des Marcosses : les aménagements réalisés par les agents communaux sont terminés, il reste le pluvial et les espaces verts, ainsi que le bouchage des nids de poule soit en pierre soit en enrobé froid. Il reste à traiter : la signalisation et la sécurité au niveau de la rue des Vigneaux ; le stationnement aux alentours de la Maison de Santé

⇒ Le problème de sonnerie des cloches et la pose d'une échelle à crinoline.

⇒ Un dossier de demande de subvention au titre des amendes de police a été déposé (aménagement des abords de la RD 943 entre la rue des écoles et la rue des Tournesols)

DIVERS :

- Sylvie ADAM demande la possibilité de la pose d'une corbeille à l'aire de jeux du lotissement de la Grange

Séance levée à 20 h